ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 21 / 08 / 2025 à 08:13

Date de publication : jeudi 18 janvier 2024 à 02:38

Type : Constitution SASU

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

VILLARDIER ELAGAGE

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros

Siège social : 112 chemin de Milancase,

01090 MONTCEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16/12/2023 à MONTCEAUX, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : VILLARDIER ELAGAGE

Siège : 112 chemin de Milancase, 01090 MONTCEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros

Objet :

Travaux d'élagage

Prestations de services de petits travaux de jardinage :

– La tonte, et l'entretien de gazons

– Le débroussaillage,

– L'entretien des massifs et des balcons,

– L'arrosage manuel des végétaux (hors maintenance d'arrosage, hors goutte à goutte)

– Le ramassage des feuilles,

– La scarification,

– L’application d’engrais et/ou d’amendements (produits fournis par le client)

– Le déneigement,

– L’entretien des potagers,

– L’enlèvement des déchets verts,

– La petite maintenance régulière des allées et des terrasses,

– La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires,

– Le bêchage, le binage et le griffage,

– Le désherbage,

– Le petit arrachage manuel et évacuation des végétaux,

– La taille des haies, des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1er septembre 2004

Prestation de travaux agricoles

Exploitation agricole

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l’inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l’associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d’actions, à l’exception des cessions aux associés, sont soumises à l’agrément de la collectivité des associés.

Président :

Madame Paula VILLARDIER, demeurant 112 chemin de Milancase 01090 MONTCEAUX.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOURG EN BRESSE.

POUR AVIS

Le Président

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/3fe5bb8b-f220-4ca7-a2d4-1fd022b605c2-form-instance